



2025



Crédit  Mutuel



CROS
CENTRE
VAL DE LOIRE

ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Éléments financiers

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	306 405 €	270 372 €	36 034 €	43 134 €
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels, autres immobilisations	306 405 €	270 372 €	36 034 €	43 134 €
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	576 €		576 €	576 €
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15 €		15 €	15 €
Prêts				
Autres	561 €		561 €	561 €
TOTAL (I)	306 981 €	270 372 €	36 610 €	43 710 €
COMPTES DE LIAISON (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	3 911 €		3 911 €	4 417 €
Avances et acomptes	75 €		75 €	12 963 €
Créances	41 659 €		41 659 €	21 640 €
Créances clients usagers et comptes rattachés	8 948 €		8 948 €	5 110 €
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	30 392 €		30 392 €	11 660 €
Charges constatées d'avance	2 319 €		2 319 €	4 870 €
Trésorerie	694 986 €		694 986 €	652 189 €
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	694 986 €		694 986 €	652 189 €
TOTAL (III)	740 631 €	0 €	740 631 €	691 209 €
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 047 612 €	270 372 €	777 240 €	734 919 €

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	426 423 €	426 423 €
Fonds propres statutaires	426 423 €	426 423 €
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-83 482 €	-46 845 €
Excédent ou déficit de l'exercice	14 841 €	-36 637 €
Situation nette (sous-total)	357 782 €	342 941 €
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	13 696 €	18 350 €
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	371 478 €	361 292 €
COMPTES DE LIAISON (II)		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 500 €	
TOTAL (III)	1 500 €	0 €
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)	0 €	0 €
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	1 650 €	
Avance et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 972 €	9 529 €
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	56 989 €	51 320 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 508 €	9 318 €
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	322 143 €	303 460 €
TOTAL (V)	404 262 €	373 627 €
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+VI)	777 240 €	734 919 €

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	121 471 €	57 839 €
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	121 471 €	57 839 €
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	133 125 €	154 940 €
Concours publics et subventions d'exploitation	133 125 €	154 940 €
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		9 063 €
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	980 294 €	1 041 214 €
TOTAL I	1 234 890 €	1 263 056 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	12 184 €	5 073 €
Variation de stocks	506 €	1 288 €
Autres achats et charges externes	794 688 €	303 555 €
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 926 €	2 870 €
Salaires et traitements	261 276 €	254 536 €
Charges sociales	90 747 €	86 272 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 240 €	15 816 €
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	1 500 €	
Autres charges	47 184 €	646 331 €
TOTAL II	1 230 251 €	1 315 741 €
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 639 €	-52 685 €
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	12 113 €	12 896 €
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	12 113 €	12 896 €
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	0 €	0 €
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	12 113 €	12 896 €
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	16 752 €	-39 789 €

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels		10 102 €
Charges exceptionnelles		6 011 €
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	0 €	4 091 €
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 912 €	939 €
Total des produits (I+III+V)	1 247 003 €	1 286 054 €
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 232 162 €	1 322 691 €
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	14 841 €	-36 637 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0 €	0 €
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0 €	0 €

LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME
ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Association LIGUE DU CENTRE D'ATHLETISME

Annexe des comptes annuels de

L'exercice clos

Le 31 décembre 2025

LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS DE L'ENTITÉ

Objet social

L'association LIGUE DU CENTRE D'ATHLETISME a pour objet dans son ressort territorial, en tenant compte de la spécificité territoriale et en coordination avec les Comités départementaux présents sur son territoire :

- De développer et de contrôler, sur son territoire, la pratique de l'athlétisme sous toutes ses formes dans le cadre de la délégation accordée par le Ministère chargé des Sports à la FFA et dans celui du développement durable.
- D'appliquer la politique de développement et la réglementation de la FFA.
- De défendre les intérêts moraux et matériels de l'athlétisme.
- D'assurer la représentation de l'athlétisme sur le plan régional.

Missions sociales

- La Ligue applique dans son ressort territorial, en tenant compte de la spécificité territoriale et en coordination avec les Comités Départementaux présents sur son territoire, la politique et la réglementation de la FFA.
- Les moyens d'actions de la Ligue sont les compétitions et les manifestations d'animation ou de promotion, les stages et les formations qu'elle organise sur son territoire avec tous les moyens légaux et statutaires permettant d'être conformes à l'objet de la Ligue.

Moyens mis en œuvre et ressources

La Ligue du Centre-Val de Loire qui s'appuie sur un Comité Directeur de dix-huit membres élus + 3 suppléants et de 6,79 salariés (ETP) permet de répondre aux différentes missions de l'association.

Les ressources de la Ligue se composent :

- De la cotisation annuelle régionale des clubs de son territoire, proposée par le Comité Directeur à l'Assemblée Générale pour une adoption avant le 15 juin ;
- De la part régionale du produit des mutations ;
- Des recettes de toute nature provenant des manifestations qu'elle organise et notamment des droits d'engagement ;
- Des subventions de toute nature ;
- Des pénalités pécuniaires décidées par le Comité Directeur et infligées aux Clubs ;
- Du produit des rétributions perçues pour services rendus ;
- Des donations ;
- Des produits de partenariats privés ;
- Des aides fédérales ;
- De toute autre ressource autorisée par la loi.

LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

FAITS CARACTERISTIQUES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE, DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Evènements principaux de l'exercice

Néant

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Néant

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N° 2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers dont le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le bilan de l'exercice présente un total de **777 240** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 247 003** euros et un total **charges** de **1 232 162** euros, dégageant ainsi un résultat de **+ 14 841** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable :

Les dispositions du règlement ANC précité sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Ce changement de réglementation se traduit par :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique de transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature,
- de nouveaux modèles d'états financiers.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'association a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés
6712.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	6582.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	0 €
675... Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	652... Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	731,42 €
775... Produits de cession d'éléments d'actif	757... Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0 €
777... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	747... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	7 025 €

LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements de formations)	649... Remboursements de formations	0 €
791... Transferts de charges d'exploitation (avantages en nature)	6419... Avantages en nature	0 €
791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements d'assurances)	7587.. Indemnités d'assurance	1 037,63 €

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- Reclassements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat. Par exemple :
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont désormais regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
- Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : XX à XX ans

* Matériel et outillage industriels : XX à XX ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : XX à XX ans

* Matériel de transport : XX à XX ans

* Matériel de bureau : XX à XX ans

* Matériel informatique : XX à XX ans

* Mobilier : XX à XX ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

		Variations de l'exercice		
Rubriques	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Immobilisations incorporelles total :	0	0	0	0
Immobilisations corporelles total :	296 666	10871	1132	306 405
Matériel de transport	100 231			100 231
Matériel de bureau	17 121			17 121
Matériel informatique	28 870			28 870
Matériel audiovisuel	8 238			8 238
Matériel d'entraînement	43 157	650		43 807
Matériel de compétition	88 419	10 221	1132	97 508
Autres immobilisations corporelles	10 631			10 631
Immobilisations financières total :	576	0	0	576
Dépôts et cautionnements versés	561			561
Souscription de parts sociales	15			15
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	297 227	10 886	1 132	306 981

LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

CUMUL DES AMORTISSEMENTS

		Variations de l'exercice		
Rubriques	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Immobilisations incorporelles total :	0	0	0	0
Immobilisations corporelles total :	253 532	17 240	401	270 372
Matériel de transport	95 051	3138		98 189
Matériel de bureau	17 287			17 287
Matériel informatique	27 782	597		28 379
Matériel audiovisuel	7 991	133		8 124
Matériel d'entraînement	34 536	3999		38 535
Matériel de compétition	60 254	9373	401	69 226
Autres immobilisations corporelles	10 631	0		10 631
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	253 532	17 240	401	270 372

ETATS DES CREANCES

Rubriques	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Autres immobilisations financières	576		576
Créances clients et comptes rattachés	8 948	8 948	
Autres créances	30 392	30 392	
Charges constatées d'avance	2 319	2 319	

LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

TOTAL	42 235 €	42 235 €	576 €
--------------	-----------------	-----------------	--------------

TABLEAU DES FONDS PROPRES

Le compte de fonds propres, qui ne comporte aucun droit de reprise, représente l'ensemble des résultats cumulés au cours des exercices précédents.

Le mouvement de l'exercice correspond à l'affectation du résultat des comptes clos le 31 décembre 2024.

Libellé	2024	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A l'ouverture 2025
Fonds propres sans droit de reprise	426 423				426 423
Réserves affectées	0	0			0
Subventions amortissables	18 350		2 371	7 025	13 696
Report à nouveau	-- 46 845	-36 637			- -83 482
Excédent ou déficit de l'exercice	- -36 637	36 637	14 841		14 841
TOTAL	361 291		17 212	7 025	371 478

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat d'exploitation au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal	60 212	2 371		62 583

LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Quote-part virées au résultat	41 862	7 025		48 887
Montant net en fonds propres	18 350	2371		13 696

ETATS DES DETTES

Rubriques	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 972 €	13 972 €		
Dettes fiscales et sociales	56 989 €	56 989 €		
Autres dettes	9 508 €	9 508 €		
TOTAL	83 618 €	83 618 €		

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Détail des subventions

Subvention	Montant
ANS/Convention	22 000 €
ANS Parcours vers l'emploi	2 000 €
ANS : Haut Niveau (+ fond dédié)	8 000 €
ANS-drajes-Projet innovant	4 500 €
ANS-Emploi	5 000 €
Région – Aides médicales pôles Espoirs	12 500 €
Héritage	9 000 €
Région – Parcours de l'Excellence Sportive	10 000 €
Région – Convention d'objectif	17 300 €
Région - Cap'Asso 1	8 200 €
Région - Cap'Asso 2	12 000 €
Subvention département du Loiret	6 000 €
Etat Service Civique – Reversement de salaire	360 €
Subventio Carsat	6 000 €
Région achat groupé de matériel d'entraînement	3 241€

LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Quote-parts des subventions	7 025 €
TOTAL	133 125 €

AUTRES INFORMATIONS

Contributions volontaires en nature

L'association ne dispose pas des éléments nécessaires pour évaluer les heures de bénévolat.

Aucune contribution volontaire en nature n'a été comptabilisée au cours de cet exercice.

Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant de rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 0€ durant l'exercice.

Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de la mission de contrôle légal de comptes, les honoraires de l'exercice 2025 s'élèvent à 5 044,06 € T.T.C.

Il n'y a pas eu d'honoraires versés au titre des services autres que la certification des comptes.

Engagements hors bilan

- Néant

COTISATIONS REGIONALES (du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027)

+ Cotisation fixe : 100 €
par club

	LICENCE FFA	Cotisations clubs	TOTAL
ATHLE COMPETITION			
Benjamin	36,00 €	33,00 €	68,00 €
Minime	36,00 €	33,00 €	68,00 €
Cadet	36,00 €	33,00 €	68,00 €
Junior	36,00 €	33,00 €	68,00 €
Espoir	36,00 €	33,00 €	68,00 €
Senior	36,00 €	33,00 €	68,00 €
Master	36,00 €	33,00 €	68,00 €
ATHLE DECOUVERTE			
Baby/Eveil Athlé	36,00 €	33,00 €	68,00 €
Poussin	36,00 €	33,00 €	68,00 €
ATHLE ENCADREMENT			
Minime à Master	36,00 €	19,00 €	55,00 €
ATHLE SANTE			
Ca à Master	36,00 €	19,00 €	55,00 €
ATHLE RUNNING			
Ca à Master	36,00 €	19,00 €	55,00 €
ATHLE ENTREPRISE			
Benjamin à Master	36,00 €	33,00 €	68,00 €

PRODUITS	BUDGET 2026	CHARGES	BUDGET 2026
70- VENTES	122 000 €	Variation de stock	- €
70-Ventes de Biens et services	122 000 €	603-Variation Stock et en-cours	- €
74-SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	107 700 €	Achats de marchandises	13 500 €
7413-PSF	20 000 €	60-Achats de marchandises	13 500 €
ANS-Emploi	5 000 €		
7416-ANS HAUT NIVEAU (fonds dédiés)	10 000 €		
ANS-PSF-ETR	1 500 €		
ANS-du stade vers l'emploi	2 000 €		
7421-Aides médicales Pôle Espoirs Région	12 000 €		
7423-Parcours de l'Excellence Sportive	9 000 €	SERVICES EXTERIEURS	793 000 €
7422-Conseil Régional : Cap'Asso	8 500 €	61-Autres charges externes	248 000 €
7424-Convention d'Objectif Région	15 000 €	658-Cotisations fédérales reversées à la FFA	12 600 €
7425-Autres subventions Conseil Régional	- €	658-Licences FFA	455 600 €
744-Subvention département	5 400 €	658-Licences Part Comités	69 800 €
748-Subventions CARSAT	16 000 €	658-Mutations reversées à la FFA	7 000 €
747-Quote-part des subventions	3 300 €		
75-AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	997 475 €	63-IMPOTS ET TAXES	3 200 €
7518 - Labels Running	11 000 €		3 200 €
7561-Cotisations régionales	8 900 €		
75623 Licences/Cot. fédérales + Cotisations dép.	538 000 €	64-CHARGES DE PERSONNEL	275 000 €
75621-Cotisations régionales des clubs	359 000 €		275 000 €
7562 - Inscriptions structures	6 525 €	64-CHARGES DE PERSONNEL	96 500 €
7563-Droit de mutations	14 000 €		96 500 €
75831-Remboursements FFA autres	2 000 €		
75832-Aide Fédérale EMPLOI	47 500 €		
75823-Droits d' Engagements	10 550 €		
76-PRODUITS FINANCIERS	9 825 €	65-AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	41 600 €
764-Intérêt Livret Bleu&Orange	9 825 €	657-Aides financières versées	33 100 €
		658-Autres (Labels chs)	8 500 €
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	
		68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET ENGAGEMENTS	13 000 €
		681-Dotations aux amortissements	13 000 €
		69-IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 200 €
		695-Impôts sur les bénéfices	1 200 €
TOTAL DES PRODUITS	1 237 000 €	TOTAL DES CHARGES	1 237 000 €
Solde débiteur : Déficit		Solde créditeur : Excédent	
	1 237 000 €	TOTAL GENERAL	1 237 000 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 par entités

Propositions budgétaires 2026 : PRODUITS 2026 – 699 000 €

Objectifs :

- ≈ Maintenir l'équilibre global tout en soutenant les missions de développement et d'aides aux clubs
- ≈ Favoriser les **stages sportifs** pour la **cohésion des équipes**

Poste	Charges €	Produits €	Résultat €	Commentaires
ANL-01 / Vie administrative	210 000	408 800 (367 900 licences.& cot)	+ 198 800	Les licences et cotisations (367 900 €), subventions et produits financiers permettent de financer les secteurs déficitaires,
ANL-02 / Animations du territoire & aides aux structures	234 300	129 000	- 105 300	Masse salariale importante (52 500 € à déduire). Effort nécessaire pour soutenir les clubs et les actions territoriales
Éducation athlétique	63 000	50 000	- 13 000	Quasi équilibré, participations et subventions couvrent la majorité des coûts
ANL-03 – Pratique compétitive Compétitions / Stade	62 000	14 000	- 48 000	Optimisation des déplacements et jurys (24 520). Déficit limité
Dont le Pôle de performances (28 000 € stages)	127 700	85 200	- 42 500	Déficit maîtrisé mais cohérent avec les objectifs sportifs et la cohésion des groupes
ANL04 – Parcours de formations des acteurs FFA (OFA)	2 000	12 000	+ 10 000	Excédent apparent, à relativiser car charges salariales intégrées à l'Animations du territoire
TOTAL GLOBAL	699 000	699 000	0	Budget équilibré